

Le Club

Badminton Club Bain de Bretagne

21 rue de l'Hôtel de Ville - La Mairie

35470 BAIN DE BRETAGNE

APE 926C

SIRET 492 358 783 00016

Agrément Ministériel N° 06 35 S 039

<http://www.bccb.fr>

Président

M. Matthieu BICHON

06 21 75 08 78

president@bccb.fr

Trésorier

CORDIER Sylvain

Complexe sportif Henri Duckaert

1 Rue de Bréhat

35470 Bain-de-Bretagne

Coordonnées GPS (source coordonnees-gps.fr) : Latitude : 47.845256 | Longitude : -1.689664



Restauration

Une buvette et une restauration rapide seront à la disposition des joueurs, coaches et spectateurs tout au long du week-end à l'étage du complexe. Un dispositif pour minimiser le risque Covid 19 sera mis en place.

Des cartes d'une valeur unitaire de **5,00 €** seront à disposition pour faciliter le règlement des consommations. Pour **l'environnement**, les boissons au verre ne seront distribuées que dans gobelets recyclables (**caution 1€**, rendue lors de la restitution du gobelet).

Tableaux et Séries

Le tournoi est destiné aux séries **R4 à D9** dans les tableaux simples, doubles et mixtes.

Les inscriptions sont limitées à deux tableaux pour toutes les séries.

L'inscription en simultané sur le **tableau simple et mixte n'est pas autorisée.**

Tous les tableaux se dérouleront en poules puis élimination directe.

Seuls les joueurs possédant une licence **FFBaD** valide pour la saison **2020-2021** pourront participer au tournoi.

Inscriptions

Les droits d'engagements s'élèvent à :

- **12 €** pour un tableau
- **17 €** pour deux tableaux

Les inscriptions devront être effectuées avant le **12 octobre 2020** (minuit) à l'adresse suivante :

CORDIER Sylvain
6 rue Bertrand Duguesclin
35134 THOURIE

(Renseignements au 06 98 69 74 97, aucune inscription par téléphone)

- Fiche d'inscription : <https://urlr.me/NxmjD>
- Site internet : tournoibcbb.fr
- Mail de contact : tournoi@bcbb.fr
- La priorité des inscriptions se fera par ordre chronologique de réception des inscriptions.
- Les inscriptions seront prises en compte seulement si elles sont accompagnées du règlement.
- Le tirage au sort des tableaux sera réalisé le 14 octobre 2019.
- Tout forfait intervenant après le 14 octobre 2020 - **19:00** ne sera pas remboursé.
- Chaque joueur devra être présent au moins une heure avant son premier match annoncé.
- Les responsables de club seront avertis si certains de leurs joueurs figurent sur liste d'attente dès que les tableaux seront complets.